Résolution présentée par la délégation de Oman

Thème Agenda 2030: pour le développement durable

Concerne Réduction du chômage en permettant les stages non rémunérés

L'Assemblée Générale,

Alarmée par le chômage des jeunes, le manque d'expérience professionnelle des nouveaux diplômés et les difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter des travailleurs possédant les compétences nécessaires,

Constatant que le marché du travail omanais repose fortement sur la main-d'œuvre étrangère, ce qui accentue la concurrence pour l'accès à l'emploi et peut réduire les opportunités professionnelles pour les citoyens omanais, notamment les jeunes,

Offusquée par la présence du chômage à Oman, qui touche particulièrement les jeunes, avec un taux de chômage de 13,9% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2025, nous montre la difficulté de s'intégrer au monde du travail;

nous sommes également préoccupés par la situation en Afrique du Sud, où le taux de chômage global des jeunes atteint 62,80% au deuxième trimestre de 2026,illustrant l'importance de ce problème à l'échelle mondiale et la nécessité de mettre en place des solutions pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi,

Dénonçant la forte dépendance d'Oman à la main d'oeuvre étrangère, notamment indienne et pakistanaise, alors que de nombreux jeunes Omanais peinent à trouver un emploi,

Préoccupée par le fait que les travailleurs étrangers représentent environ 67,65% des travailleurs à Oman, contre 32,35% de travailleurs omanais fin 2025,

Saluant les efforts de l'Arabie saoudite et du Bahreïn pour réduire le chômage des jeunes et limiter la dependances à la mains d'oeuvre étrangères et donc faciliter leur accès à l'emploi, notamment grâce à des mesures favorisant l'embauche de leur citoyens,

Décide d'instaurer un programme de stages non rémunérés pour les jeunes de chaque pays sans emploi, afin de leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle et de répondre à l'ODD 8;

d'encourager les entreprises participantes à accueillir des jeunes en stage pour leur faire découvrir le monde du travail et leur transmettre des compétences pratiques;

de fixer une durée précise pour ces stages afin de permettre aux jeunes adultes de développer leurs compétences et de faciliter leur accès à un emploi à la fin du programme.

Le texte français fait foi.